

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Office français de protection des réfugiés et
apatrides

Décision du 7 novembre 2018 portant nomination des membres du comité d'histoire

NOR : *INTV1830365S*

Le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment le livre VII de ses parties législative et réglementaire ;

Vu le code du patrimoine ;

Vu la décision du 7 janvier 2010 portant création du comité d'histoire de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission scientifique du comité d'histoire :

1° – Mme Claire Mouradian, directrice de recherches émérite au centre national de la recherche scientifique à l'école des hautes études en sciences sociales, en qualité de coordinatrice ;

2° – Mme Aline Angoustures, cheffe de la mission histoire et exploitation des archives de l'office, chercheuse associée à l'institut des sciences sociales du politique, en qualité de coordinatrice ;

3° – Mme Marianne Amar, cheffe du département de la recherche au musée national de l'histoire de l'immigration du Palais de la Porte dorée ;

4° – Mme Henriette Asséo, professeure agrégée à l'école des hautes études en sciences sociales ;

5° – Mme Geneviève Dreyfus-Armand, historienne dans l'unité mixte de recherches en histoire des relations internationales contemporaines et des mondes étrangers à Paris 1 ;

6° – Mme Catherine Gousseff, directrice de recherche au centre national de la recherche scientifique ;

7° – Mme Dzovinar Kevonian, maître de conférences de l'université Paris Nanterre ;

8° – Mme Anouche Kunth, chargée de recherche au centre national de la recherche scientifique à l'école des hautes études en sciences sociales ;

9° – M. Luc Legoux, démographe ;

10° – M. Sylvain Manville, conservateur en chef du patrimoine, chef de la mission des archives nationales au ministère de l'intérieur ;

11° – M. Bruno Ricard, conservateur en chef du patrimoine, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives ;

12° – M. Jean-Charles Bedague, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques, service interministériel des archives de France ;

13° – M. Paul-André Rosental, professeur des universités, directeur-adjoint du centre d'histoire de Sciences Po ;

14° – M. Ralph Schor, professeur émérite, à l'université de Nice Sophia Antipolis, chercheur, au centre de la Méditerranée moderne et contemporaine ;

15° – M. Hugues Tertrais, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, centre d'histoire de l'Asie contemporaine ;

16° – M. Frédéric Tiberghien, conseiller d'État ;

17° – Mme Françoise Watel, conservatrice générale du patrimoine, responsable du département des archives au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

18° – Mme Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche émérite au centre national de la recherche scientifique du centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po.

Article 2

Le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur et sur le site de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (www.ofpra.gouv.fr).

Fait le 7 novembre 2018.

*Le directeur général de l'Office français
de protection des réfugiés et apatrides,*

P. Brice


Le Directeur général de l'O.F.P.R.A.

Pascal BRICE